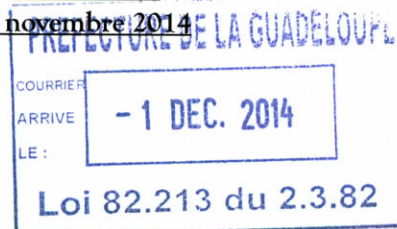


CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE POINTE-NOIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 novembre 2014



L'an deux mille quatorze, le mercredi vingt-six novembre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Constance SEREMES, Administrateur Elu, Déléguée aux Affaires Sociales.

Etaient présents : MM Constance SEREMES
Juliette ABON {Administrateurs Elus}
Annette SALIBUR

Marie-Marcelle BIANAY
Lucie DANDO {Administrateurs Nommés}
Marie JACOB
Micheline SEREMES

Etaient absents excusés : Christian JEAN-CHARLES
Christiane SILENE

*Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 7
Procuration : 0
Date de convocation : 17/11/14*

Madame **Micheline SEREMES** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Première QUESTION

DELIBERATION MODIFICATIVE PORTANT VIREMENT DE CREDIT
AU BUDGET PRIMITIF 2014

Madame la vice-présidente expose à l'assemblée qu'au regard de nos écritures comptables, certaines inscriptions budgétaires votées au Budget Primitif de l'exercice en cours, ne couvrent pas les dépenses engagées ou s'avèrent insuffisantes pour terminer l'année.

En conséquence, il convient d'abonder ces lignes budgétaires par virement de crédit.

Afin d'apporter une solution, elle rappelle à l'assemblée que sur le budget primitif 2014 figure une inscription budgétaire d'un montant de :

Chapitre 011 : Art. 6238 : 500, 00 € - Art. 61558 : 500,00 € - Art. 6244 : 400,00 €

Chapitre 012 : Art. 64118 : 1 500, 00 € - Art. 64112 : 2 000, 00 €

Elle propose d'affecter par virement de crédit tout ou partie de ces sommes,

Chapitre 011 : Art. 6262

Chapitre 012 : Art. 6336 – 6456 – 64111 – 6453

Elle invite le conseil à délibérer et à exprimer son avis

Le Conseil

Après discussion et en avoir délibéré

Oui l'exposé de madame la vice-présidente

Considérant la situation

DECIDE :

A l'unanimité de ses membres présents d'autoriser les virements de crédit dont le tableau de synthèse figure ci-dessous.

DECISION MODIFICATIVE	FONCTIONNEMENT	
	LIBELLES	VIREMENTS DE CREDITS
011 6262	Frais de télécommunication	+ 500,00
012 6336	Cot. Centre national & centres de gestion	+ 679,44
012 6456	Versement F.N.C supplément familial	+ 159,00
012 64111	Rémunération principale	+ 314,42
012 6453	Cotisations aux caisses de retraite	+ 747,05
012 64118	Autres indemnités	- 749,91
012 64112	Indemnité de résidence	- 600,00
011 6238	Divers	- 350,00
011 61558	Autres biens mobiliers	- 500,00
011 6244	Transports administratifs	- 200,00
TOTAL GENERAL		- 2 399,91 + 2 399,91

POUR EXPEDITION CONFORME

Pour le Président et par Délégation

La Vice-présidente

La Vice-présidente

La Vice-présidente

La Vice-présidente

